

# Plan de Prévention des Risques Inondation

Commune de PORTETS

Zonage réglementaire

- Zone grenat (sur-aléa digue et risque fort)
- Zone rouge foncé (risque fort)
- Zone rouge clair (risque faible)
- Zone bleue (risque faible)
- Ligne de hauteur d'eau 1 m
- Cote de seuil (m NGF)
- Digue

Sources :  
R&T  
Scan 25 - IGN

www.risqueterritoire.fr  
5 bis, rue du Torrent  
48 000 MENDE  
Tel-Fax : 04 66 47 04 23  
cournier@risqueterritoire.fr

Conception : risque.territoire  
Echelle : 1 / 10 000e

Dossier approuvé le 23 mai 2014



Rappel :  
Cote de seuil = cote de référence + 20 cm

